

## Ouverture de la concertation sur l'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles

Hyères, le 7 juin 2021

**Le Parc national de Port-Cros met en place une concertation avec les acteurs du territoire et représentants des services d'Etat et des collectivités. L'ensemble de ces représentants est invité à engager une réflexion autour de l'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles.**

Un projet initié en réponse aux multiples problématiques rencontrées dans le cœur marin de l'île : fréquentation très élevée en été, pressions exercées sur le milieu marin, organisation des usages, sécurité et accueil des plaisanciers, etc.

### Un cœur marin à préserver

Le cœur marin de Porquerolles est délimité par une bande de 600 mètres autour de l'île. Depuis 2012, la protection de cet espace en mer fait l'objet d'échanges auprès d'habitants de l'île, d'usagers, de professionnels et de représentants d'associations, dont les mesures concertées constituent la réglementation marine de la zone cœur de parc. La richesse de sa biodiversité et la qualité de ses paysages insulaires rendent l'île très attrayante pour de nombreux visiteurs chaque année. Ce site naturel est aussi un espace d'activités humaines qui fragilisent les milieux en raison de la forte affluence estivale.

Malgré une prise de conscience collective concernant la protection de l'environnement et le rôle des habitats naturels marins, notamment l'herbier de Posidonie, les effets de l'ancrage de plusieurs centaines de navires chaque jour et les impacts de cette fréquentation soutenue et localisée restent peu connus.

Formation écologique majeure au sein des communautés vivantes sous-marines, l'herbier de Posidonie assure pourtant de nombreux services écosystémiques parmi lesquels :

- la production d'oxygène;
- la transparence de l'eau;

- l'atténuation de la houle;
- la base de nombreuses chaînes alimentaires;
- la croissance de milliers d'espèces végétales et animales (frayère, nurserie, habitat...);
- la protection des côtes (banquettes de feuilles mortes qui protègent de l'érosion).

Outre les bénéfices écologiques, la préservation de cet habitat favorise la qualité paysagère des fonds, la production d'animaux pour la pêche, la production d'espèces patrimoniales, le support pour le tourisme et les activités nautiques (plongée, baignade, randonnée palmée, etc.) ainsi que la connaissance et la recherche scientifique.

## Un projet qui réunit divers partenaires

L'élaboration d'une organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles s'inscrit dans :

- la [Charte du Parc national](#) afin de préserver la biodiversité, les fonctions des milieux naturels terrestres et marins et de favoriser une «plaisance propre» en cœur marin;
- le programme de mesures du [Plan d'action pour le milieu marin \(PAMM\)](#), résultat d'une stratégie pour la gestion des mouillages des navires de plaisance à l'échelle de la façade méditerranéenne;
- une réflexion scientifique sur l'impact de la pratique du mouillage et des usages en mer sur les habitats marins naturels.

Le Parc national de Port-Cros a pour missions d'accueillir les visiteurs, de favoriser la découverte de sites naturels et de leurs paysages exceptionnels, tout en préservant l'environnement. L'objectif de ce projet est donc de promouvoir un développement durable de la plaisance en permettant l'usage et la découverte du cœur marin, avec la volonté de préserver et protéger le caractère naturel du site et des patrimoines qui le composent.

Afin de mener à bien cet ambitieux projet, le Parc national va réunir les acteurs du territoire autour d'une réflexion commune. Accompagnée par Manon Lasson, conseil en communication et relations publiques, une concertation est mise en place entre les usagers, les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires du Parc national. Sous forme d'ateliers qui se tiendront du 18 au 23 juin prochain, des groupes de travail mèneront des réflexions sur des thématiques liées aux enjeux du projet. Le résultat de ces ateliers va permettre d'approfondir l'état des lieux sur la plaisance et les caractéristiques des zones de mouillage, et d'enrichir la réflexion pour la définition d'une organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles.

La réalisation du projet peut-être qualifiée de complexe compte tenu de la somme des enjeux rattachés : enjeux socio-économiques, techniques et environnementales. Cependant, les convictions partagées entre les acteurs du territoire et le Parc natio-

nal de Port-Cros motivent le travail collaboratif pour une préservation du milieu marin de Porquerolles.

## Une organisation adaptée au site

Contribuer à la sauvegarde des sites menacés et préserver la faune et la flore permet de garantir la richesse et les fonctionnalités écologiques de l'environnement marin. La mise en place d'actions de protection a montré son efficacité depuis de nombreuses années comme, pour exemple, la reconstitution de la population des Mérous à Port-Cros. Dans les eaux du Parc national de Port-Cros, des dispositifs d'amarrage sur ancrage écologique sont à disposition des plaisanciers dans la passe de Bagaud depuis l'été 2020 ([informations sur le site internet du Parc national](#)). Source de dégradation des fonds, l'ancrage est ainsi interdit dans la ZMEL (Zone de Mouillages et d'Equipements Légers) de Bagaud, recouverte à 100% par la Posidonie. Outre la protection de l'herbier, cet aménagement offre de meilleures conditions d'accueil et de sécurité pour les visiteurs.

L'organisation du mouillage autour de l'île de Porquerolles s'articulera selon les trois composantes spatiales suivantes :

- des zones où le mouillage forain pourra continuer à s'exercer ;
- des zones où des dispositifs d'ancrages écologiques seront installés en raison de la sensibilité écologique du site;
- des zones où aucun mouillage ne sera admis en raison des vulnérabilités écologiques ou des perspectives paysagères.

### **CONTACTS**

**Stéphane Penverne** – 07 61 57 83 76, [stephane.penverne@portcros-parcnational.fr](mailto:stephane.penverne@portcros-parcnational.fr) – Service territoires durables - Parc national de Port-Cros

**Violaine Arnaud** – 06 32 37 35 36, [violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr](mailto:violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr)  
Responsable communication - Parc national de Port-Cros

## Au sujet du Parc national de Port-Cros

Feuilletez notre dossier de presse :

<https://fr.calameo.com/read/000318363f150efd93982>